



**FICHE DE CONTROLE SYNDICAL DES
PROMOTIONS 2012
pour les Institutrices et les Instituteurs**

**A retourner
dès réception**

Bourse Départementale du Travail, 1 place de la Libération,
93016 Bobigny cedex - Tél. : 01.48.96.36.11 - Fax : 01.48.96.36.80
Email : snu93@snuipp.fr - Site : http://www.snuipp.fr/93

Notez dans ce cadre vos **NOM** et **ADRESSE PERSONNELLE**

Cette Fiche Syndicale de Promotion 2012 est destinée à permettre aux Elus du SNU.ipp/FSU de **faire valoir vos droits en contrôlant les opérations de l'Administration académique.**

Cette Fiche vous sera **retournée avec le résultat après les contrôles nécessaires, à l'issue de la C.A.P.D. des "Promotions".**

(Pour les non-syndiqués JOINDRE UN TIMBRE)

**Les Elus du
SNU.ipp/FSU 93**

François COCHAIN - Caroline MARCHAND - Joël COUVÉ
Muriel GÉRIN-GOUTMANN - Claire JADAUD - Brigitte POMMIER
Muriel SAGET - Ingrid FAUVIAU - Sébastien LE BRAS
Maryse DECHATRES - Karine BONTOUX - Catherine DA SILVA - Jeanne CADY
Nathalie PANIER - Nathalie BOGNINI - Stéphanie WONGERMEZ

Syndiqué(e)
OUI
NON

vous informent du résultat des PROMOTIONS 2012

Dernière promotion (très important) Echelon : Date :

Avez-vous bénéficié d'un congé parental après cette promotion : OUI NON Si oui, combien de temps.....

Vérification de votre barème	Vos informations	Les informations de l'I.A.
N (Note obtenue avant le 01/11/2011)		
Date de cette inspection (jour/mois/année)		
C (Correctif intervenant après la dernière inspection)		
A (Ancienneté Générale des Services au 31.12.2011)		
A.S.A. pris en compte seulement en cas de promotion :		
3 mois OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> - 2 mois OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> joindre photocopie de l'arrêté de l'I.A.		

**CADRE réservé
au SNU.ipp/FSU**

Votre barème pour les Promotions →

Résultat des PROMOTIONS 2012 au échelon

Vous êtes promu(e) au choix au mi-choix à l'ancienneté

le (..... mois d'ASA inclus)

Vous n'êtes pas promu(e) au choix au mi-choix *Barème du dernier promu (pour information - voir document ci-joint).*

Vous n'êtes pas promuable en 2012 (se reporter au tableau joint).

Commentaires ou explications.....
.....
.....
.....



FICHE DE CONTROLE SYNDICAL DES PROMOTIONS 2011-2012 pour les Professeurs des Ecoles

**A retourner
dès réception**

Bourse Départementale du Travail, 1 place de la Libération,
93016 Bobigny cedex - Tél. : 01.48.96.36.11 - Fax : 01.48.96.36.80
Email : snu93@snuipp.fr - Site : http://www.snuipp.fr/93

Notez dans ce cadre vos **NOM** et **ADRESSE PERSONNELLE**

Cette Fiche Syndicale de Promotion 2011-2012 est destinée à permettre aux Elus du SNU.ipp/FSU de **faire valoir vos droits en contrôlant les opérations de l'Administration académique.**

Cette Fiche vous sera **retournée avec le résultat après les contrôles nécessaires, à l'issue de la C.A.P.D. des "Promotions".**

(Pour les non-syndiqués JOINDRE UN TIMBRE)

**Les Elus du SNU.ipp/FSU 93 vous informent
du résultat des PROMOTIONS 2011-2012**

Syndiqué(e) OUI NON

Dernière promotion (très important) Echelon : Date :

Pour les collègues intégrés par Liste d'Aptitude ou par concours,

avec un report (ou ancienneté) dans l'échelon : indiquez-le.....

Avez-vous bénéficié d'un congé parental pendant cette période : OUI NON Si oui, combien de temps.....

Vérification de votre barème	Vos informations	Les informations de l'I.A.
N (Note obtenue avant le 30/06/2011)		
Date de cette inspection (jour/mois/année)		
C (Correctif intervenant après la dernière inspection)		
A (Ancienneté Générale des Services au 31.08.2011)		
A.S.A. pris en compte seulement en cas de promotion :		
3 mois OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> - 2 mois OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> joindre photocopie de l'arrêté de l'I.A.		

**CADRE réservé
au SNU.ipp/FSU**

Votre barème pour les Promotions →

Résultat des PROMOTIONS 2011-2012 au échelon

Vous êtes promu(e) au grand choix au choix à l'ancienneté
le (..... mois d'ASA inclus)

Vous n'êtes pas promu(e) au grand choix au choix *Barème du dernier promu (pour information - voir document ci-joint).*

Vous n'êtes pas promouvable en 2011-2012 (se reporter au tableau joint).

Commentaires ou explications.....
.....
.....
.....